

Inutile pour moi de parler de l'effet du tarif sur l'industrie ou sur le prix des marchandises. D'honorables députés ont souvent soutenu que le tarif augmente le prix des produits. Mon collègue de Sherbrooke (M. Howard), qui siège de l'autre côté de la Chambre, a répondu à cette question d'une manière satisfaisante, et montré qu'un droit n'augmente pas nécessairement le prix des marchandises. Il nous a mentionné des articles produits au pays et dont les prix n'étaient pas plus élevés que ceux d'articles analogues dans un pays qui avait contre eux une protection de 35 p. 100.

Je pourrais relever les observations de plusieurs honorables députés, mais je ne retiendrais pas la Chambre. Mettons de côté les théories de Cobden et de Cartwright; elles ne s'appliquent pas au Canada aujourd'hui. Celles de Cobden ont peut-être pu convenir à l'Angleterre il y a un siècle, mais il s'agit du Canada actuel. Les principes de M. Cartwright ont été rejetés par les Canadiens de son propre temps. Mettons-nous à l'œuvre et examinons les conditions et les faits pratiques tels qu'ils existent maintenant au Canada. Si les honorables députés voulaient étudier W. R. Morson et autres autorités modernes, ils s'en trouveraient fort bien. Je constate que l'honorable député de Lisgar (M. Brown) nous a donné les dernières statistiques relatives au bétail. Franchement, je me demande s'il a convaincu l'honorable député d'Algoma-Est (M. Nicholson) que les citoyens d'Hamilton n'étaient pas d'aussi remarquables consommateurs de bœuf qu'on les a dépeints. Ils viennent peut-être de la tour de Londres, étant probablement friands de bœuf. Cepeudant, il a voulu montrer combien de livres de bœuf par jour consomment ces citoyens. Il était question de l'exportation du bœuf. Si nous avions au Canada les habitants qui en ont été chassés par la mauvaise politique fiscale, nous n'aurions pas eu besoin de vendre à l'Angleterre le bœuf qui y a été exporté l'an dernier. En donnant ses statistiques, l'honorable député a eu soin de mentionner qu'il n'était pas question de l'importation des ânes. Il a fait une remarque assez frappante à ce sujet. Je ne sais pas quelle était son idée en disant cela, mais en consultant les statistiques de l'élevage au Canada, je ne trouve rien qui concerne les ânes, de sorte que nous sommes quittes.

M. BROWN: Les chiffres que j'ai cités étaient exacts.

M. BAKER: Parfaitement. Le Canada n'a pas importé d'ânes et il n'en a pas été élevé un seul au pays non plus. Si je me reporte à la page 1925 du même livre, je cons-

tate que toutes les mules du Canada se trouvent dans la Saskatchewan—soit 9,073 mules,—mais il n'y en a pas dans les autres provinces à proprement parler. Je m'en tiens exclusivement à la statistique concernant l'agriculture et je parle des quadrupèdes.

Avant de reprendre mon siège, monsieur l'Orateur, je désire faire quelques observations particulières à l'adresse des honorables membres qui représentent des circonscriptions de la province de Québec. Je dis sincèrement et au meilleur de ma connaissance, que de vingt à trente de ces honorables députés de la province de Québec ne représentent pas les véritables sentiments de la population en ce qui regarde les idées politiques des deux grands partis en cette Chambre. J'en appelle à l'esprit de justice de mes honorables amis, qui savent fort bien que la population de la province de Québec est profondément imbue de la doctrine protectionniste. Etant donné le magnifique programme de protection qu'a constamment suivi l'habile gouvernement qui préside aux destinées de leur province, j'ai le droit de m'adresser aux représentants de la vieille province française ici et de leur dire: "Vous avez le pouvoir de sauver la situation où le pays se débat actuellement". J'adjure mes honorables collègues de la province de Québec d'examiner sérieusement la situation. Sur cette question du devoir qu'ils doivent au pays et du loyalisme dont ils ont toujours fait preuve envers le Canada, mes honorables amis seraient parfaitement justifiés de demander à monsieur l'Orateur la permission de traverser de ce côté-ci de la Chambre, en invoquant l'excuse qu'ils désirent se séparer d'un parti qui nie les bienfaits de la protection. Je désirerais fort voir s'écrire ici une véritable page d'histoire; je serais fort heureux de voir une vingtaine de représentants de la province de Québec se séparer du parti ministériel sur une question de politique fiscale susceptible de ramener une ère de prospérité dans ce Dominion du Canada. En agissant ainsi, vous sauvegarderiez vos industries, car, dans les circonstances actuelles, vous ne savez pas si un de ces jours vos entreprises industrielles ne seront désesparées.

De mon siège ici, qu'il me soit permis de faire une observation qui s'adresse à la population entière du Canada. Je conseille à tous les citoyens canadiens de porter plus d'intérêt aux affaires publiques et de voter en faveur de l'adoption d'une politique fiscale se résument à cette maxime: Vivre et laisser vivre toutes les parties du Canada. Je prie la population du Canada d'examiner les résultats des dernières élections et de consulter les rap-